Département du TARN Commune de CASTELNAU DE LEVIS Envoyé en préfecture le 15/05/2024

Reçu en préfecture le 15/05/2024

Publié le 16/05/2024

ID : 081-218100634-20240513-02\_04\_2024-DE

Du 13 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mai à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Patrice DELHEURE, le six mai deux mille vingt-quatre.

## Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Patrice DELHEURE, François COLLADO, Marie-Thérèse LACOMBE, Sébastien VITALI, Robert GAUTHIER, Jean-Philippe PEZET, Marie-Claude VABRE, Nathalie DURAND, Mustapha MOURCHID, Jean-Philippe BLATGÉ, Aurélie CARIA, Audrey ROUFFIAC, Laure BACABE, David TARDIEU, Emmanuelle ROYER, Marion BORTHELLE, Anne GALIBER D'AUQUE.

**Absents**: Elsa KLAVUN

Excusés: 0

Nombre de présents : 17

Date de convocation: 06 mai 2024

Secrétaire de séance : François COLLADO

Nombres de membres :

En exercice: 18

Présents:

17

Votants: 17

## 02 04 2024 Subvention Clé des champs :

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 11 604 € (onze mille six cent quatre euros) correspondant à la part communale de l'accueil des enfants de Castelnau de Lévis pour l'année 2023.

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement de cette subvention.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance François COLLADO

Le Maire, Patrice DELHEURE